

Réaménagement et faisabilité

Suite à la consultation et à la rencontre avec les citoyens de Saint-Anaclet pour la sauvegarde des immeubles de la Fabrique, le Comité de sauvegarde de l'église de St-Anaclet a poursuivi son travail. Comme les citoyens sont intéressés à conserver leur église avec un lieu de culte, le comité s'est penché sur un projet de réaménagement de l'intérieur de notre église afin d'en faire un lieu multifonctionnel, en maintenant un lieu de culte tout en préservant les attributs architecturaux d'origine.

À cet effet, des étudiants en architecture du Cégep de Rimouski ont travaillé sur des projets pour l'aménagement de l'intérieur de l'église. Le groupe d'étudiants a présenté cinq propositions le 17 décembre 2017, lors du déjeuner de Noël du Club Lions de Saint-Anaclet au Centre communautaire où toute la population était invitée. Plusieurs personnes ont examiné ces projets et les ont reçus positivement. Un vote pour un projet « coup de cœur » a même été tenu. Les projets étudiants furent ensuite exposés dans l'église durant la période des Fêtes. Au cœur de ces projets, figure l'intégration de la bibliothèque municipale dans l'église.

La Société de promotion économique de Rimouski (SOPER) nous a accompagnés dans cette démarche. Actuellement, nous en sommes à l'analyse de soumissions de firmes spécialisées pour une étude de faisabilité des transformations envisagées dans l'église.

Suite à un appel d'offres lancé par le Conseil municipal de St-Anaclet auprès de firmes d'architectes pour réaliser une étude de faisabilité du projet, le Comité de sauvegarde a fait son choix. La firme « Atelier 5 » a été retenue et a déjà débuté son travail; elle devrait présenter ses résultats au printemps. Pour élaborer sa proposition, les architectes devront respecter les normes, contraintes et exigences légales et celles issues des consultations populaires. Ils pourront aussi bénéficier des projets des étudiants en architecture et des observations reçues.

Le Conseil municipal de St-Anaclet, la Société de promotion économique de Rimouski (SOPER) et la Corporation du Patrimoine de St-Anaclet supportent le Comité dans cette démarche.

Claude Roy, marguillier
animateur du Comité de sauvegarde